## DECISION N° (10 9 - 17) /2017 PORTANT IDENTIFICATION DES TRANSITAIRES AU TITRE DE LA CAMPAGNE 2017/2018

## LE DIRECTEUR GENERAL

Vu l'ordonnance 2011-481 du 28 Décembre 2011 fixant les règles relatives la commercialisation du Café et du Cacao et à la Régulation de la Filière Café-Cacao ;

Vu le décret n°2012-06 du 16 janvier 2012 portant dénomination de l'Organe de Gestion, de Développement, de Régulation de la Filière Café-Cacao et de stabilisation des prix du café et du cacao ;

Vu le décret n°2012-2011 du 17 octobre 2012 fixant les modalités de conditionnement du cacao à l'exportation ;

Vu le décret n°2017-520 du 02 août 2017 portant nomination du Directeur Général du Conseil du Café-Cacao ;

Vu la décision n°64-2017 du 23 juin 2017 portant création du comité technique d'agrément ;

## **DECIDE:**

**Article 1** : les opérateurs ci-après sont identifiés en qualité de transitaires, au titre de la campagne 2017-2018.

1/AVEL TRANSIT

2/BOLLORE

3/E TRANSIT

4/FIRST EXIM SA

5/ITM

6/ITRAMCO

7/ITRAO

8/LOGITRANS

9/LTA

10/MANTRA IVOIRE

11/MATRANCI

12/MEDLOG CI

13/MOVIS GEODIS

14/NECOTRANS

15/OMENEM

16/OTL

17/SIMAT



.../...

18/SHAZA TRANSIT 19/STIV 20/TPS 21/TRANS INTER 22/TRANSIT TRANSPORT SERVICES 23/UTMCI SA 24/ZARA TRANSIT

Article 2 : Les opérateurs ci-dessus identifiés opéreront dans le strict respect de la règlementation en vigueur et sous le contrôle et le suivi du Conseil du

Article 3 : Le Directeur Général du Conseil du Café-Cacao, ainsi que les Directeurs concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, et sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le 11 OCT. 2017



Yves Brahima KONE

## **Ampliations**

- Cabinet du Premier Ministre
- Secrétariat Général du Gouvernement
- Direction Générale des douanes
- Direction Générale des Impôts
- Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor
- Chambre de commerce et d'Industrie
- Chambre Nationale d'Agriculture
- **GEPEX**
- UNOCC
- **UCOOPEXCI**
- Exportateurs non affiliés
- A.P.B.E.F.C.I
- A.S.A.C.I

